

### 1- CONTEXTE

La r gion Nouvelle-Aquitaine et la Direction R gionale de l'Ademe soutiennent la cr ation des dispositifs exp rimentaux locaux de r novation  nerg tique des logements priv s, dispositifs ACT'e. Ces exp rimentations visent   :

- ✓ tester des solutions permettant d'acc l rer le rythme annuel de r novation ;
- ✓ r pondre aux orientations du PREH par l'accompagnement des m nages pour faciliter leur prise de d cision et les orienter vers des travaux de r novation lourde,
- ✓ am liorer le financement de r novation  nerg tique et professionnaliser la filire pour ma triser ses co ts et sa qualit .

Ils sont tenus d'atteindre, par ann e d'exercice, des objectifs chiffr s en mati re de logements r nov s. Ils ont aussi   faire preuve de leur efficacit  pour d passer la phase exp rimentale   l'issue des 3 ans et de servir de mod le en vue d'une massification de ce dispositif sur d'autres territoires.

Pour proc der   un suivi- valuation des territoires laur ats une mission d' valuation a  t  confi e par la nouvelle r gion et la Direction R gionale de l'Ademe,   l'Ifr e et l'AREC depuis avril 2015.

### 2- OBJECTIFS

L' valuation est   la fois un outil :

- **de mesure** des r sultats, impacts g n r s par la plate-forme,   diff rentes temporalit s.
- **p dagogique**, offrant l'occasion   une pluralit  d'acteurs de partager une m me probl matique,  uvrer en collectif pour am liorer les r ponses et inscrire leurs actions dans la dur e,   l' chelle d'un territoire. Il s'agit de :
  - Mobiliser le porteur du projet, les acteurs concern s, les b n ficiaires finaux, le territoire dans une d marche d'am lioration continue des r sultats et du processus. Cr er des espaces de dialogue privil gi s, venant enrichir la prise de d cisions.
  - Rendre explicite les changements collectifs r alis s dans le cadre de la plate-forme et   l' chelle du territoire, pour les inscrire dans la dur e.

Un partenariat entre AREC-Ifr e est  tabli. En effet, de par leurs comp tences respectives, ils sont en mesure de conduire l' valuation dans ce double objectif, de mesure et p dagogique.

#### Cinq objets d' valuation

1. La gouvernance de la plate-forme.
2. La stimulation de la demande du c t  des particuliers.
3. La structuration de l'offre des professionnels.
4. La stimulation de l'offre de financement.
5. La p rennit  du dispositif et sa potentielle transf rabilit  vers d'autres territoires.

#### Trois modalit s d' valuation du processus et des r sultats sur les 3 ans d'exp rimentation

1. **Le suivi annuel (2015, 2016 et 2017)** : b n ficier d'une lecture de l'activit  annuelle des plates-formes. S'appuyer sur des outils de saisies existants, comme l'outil « contact EIE », et veiller   la faisabilit  du transfert de ces donn es quantitatives vers le dispositif d' valuation.
2. **L' valuation   mi-parcours (2016)** : prendre du recul par rapport au suivi annuel, identifier des indicateurs clefs pour  valuer l'efficacit , l'efficience, la pertinence et la coh rence d'une action par rapport aux objectifs initiaux, la configuration du territoire et les besoins des destinataires

finaux. S'ajoute à cette évaluation quantitative une évaluation qualitative des plateformes, du processus et des actions conduites.

3. **Une évaluation en fin de projet (2017-2018)** : l'objectif est d'analyser les résultats finaux et la plate-forme sur les 3 ans d'expérimentation, en vue du transfert de l'expérience sur d'autres territoires, mais également du maintien et suivi, dans la durée, des changements réalisés.

Ces trois modalités d'évaluation sont proposées pour chaque dispositif avec un tronc commun et une modulation en fonction des spécificités et objectifs de chacune. Cette modulation exige un temps de travail, préalable, en co-construction avec chaque porteur de projet, qui constitue la 1<sup>ère</sup> étape de travail.

### 3- REALISATION

En 2015, la première phase de travail consiste à co-définir le référentiel d'évaluation avec l'Ademe, la Région Poitou-Charentes et les territoires lauréats.

En 2016, il s'agit de procéder au suivi annuel de la première année d'activité des dispositifs Act'e, pour ensuite, préparer l'évaluation à mi-parcours. Celle-ci permet d'identifier les points à améliorer pour ajuster le dispositif au regard des objectifs fixés. Il est proposé de réaliser ces ajustements de manière participative, avec les personnes concernées pour une meilleure adéquation de l'analyse et des réponses.

Pour que cette évaluation à mi-parcours apporte une réelle plus-value au suivi annuel, il est proposé que cette évaluation porte **essentiellement sur la gouvernance** du dispositif mis en place. Aussi, une attention particulière sera portée sur les modalités de fonctionnement et d'animation mises en place.

#### **L'évaluation à mi-parcours se décline en :**

##### Une phase d'expression

Elle consiste à recueillir des données qualitatives auprès des acteurs impliqués et concernés par le dispositif Act'e, et ce sur les 4 territoires (Pays des 6 vallées, réseau 79, Ile d'Oléron, Pays Châtelleraudais). Des entretiens collectifs sont privilégiés par catégories d'acteurs afin d'engager un réel dialogue entre les personnes. A destination des ménages, réalisation de 10 entretiens téléphoniques afin de recueillir leur perception du service rendu.

En parallèle, l'AREC réalise un point d'étape chiffré et actualisé sur l'avancée de chaque dispositif.

##### Une phase d'analyse

Suite aux entretiens, l'Ifrée produit un travail d'analyse et d'écriture, donnant lieu à un livrable.

##### Une phase de restitution

L'Ifrée et l'AREC interviennent dans les instances de pilotage pour restituer les résultats finaux de l'évaluation. Ils proposent une lecture du dispositif à partir de paroles d'acteurs du territoire. La restitution se veut, également, la plus participative possible pour permettre aux décideurs de se saisir des résultats et de co-réfléchir aux ajustements à réaliser.

##### Une synthèse des 4 évaluations

Une réunion se déroule en janvier 2017 à Niort pour présenter aux territoires concernés une synthèse des 4 évaluations à mi-parcours réalisées en 2016.

Objectif : identifier les questions, les chantiers communs pour lesquels ils seraient susceptibles d'engager une réflexion et une recherche d'alternatives communes, en appui avec l'Ademe et la Région.

En 2017, l'évaluation sur un 5<sup>e</sup> territoire (Grand Poitiers) conforte les constats mis en avant ainsi que les propositions de sujets à mettre en discussion entre les dispositifs Act'e, l'Ademe et la Région.

---